

**Annexe II d**

**Tableau de correspondance entre épreuves ou unités**

<b>Brevet d'études professionnelles Techniques de l'architecture et de l'habitat Arrêté du 31 juillet 2002  Dernière session : 2010</b>		<b>Spécialité Études du bâtiment du Brevet d'études professionnelles Défini par le présent arrêté  1ère session : 2011</b>	
EP 1 : Études et préparation de l'exécution	U 1	EP 2 : Finalisation du dossier, préparation et suivi de réalisation	UP 2
EP 2 : Exploitation et communication	U 2	EP 1 : Étude d'un projet de construction	UP 1